

RCS : AGEN Code greffe : 4701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 C 00003 Numéro SIREN : 851 460 246 Nom ou dénomination : @COM.RH

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt 1923

@COM.RH
Groupement d'intérêt économique
Siège : 177, Rue Marcel MENNECHET
47800 MIRAMONT DE GUYENNE
851 460 246 RCS AGEN

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE DU 27 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille vingt-trois
Le 27 décembre à 17 heures

Les membres du groupement d'intérêt économique dénommé "@COM.RH", sans capital et dont les droits des membres sont représentés par 5 parts sans valeur nominale, ayant son siège 177, Rue Marcel MENNECHET 47800 MIRAMONT DE GUYENNE, se sont réunis 177, Rue Marcel MENNECHET 47800 MIRAMONT DE GUYENNE en Assemblée Générale Ordinaire annuelle et Extraordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport du contrôleur de gestion,
- Lecture du rapport du contrôleur des comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023 et quitus aux administrateurs,
- Répartition du résultat de l'exercice.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Agrément de deux nouveaux membres du Groupement d'intérêt économique,
- Constatation des modifications relatives aux membres,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il a été établie une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Damien GELINEAU, représentant de la société @COM.COFIREX, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Pierre BOYER, représentant la société @COM.GASCOGNDE et Monsieur Philippe CAPDEROU, représentant la société @COM. EXPERTISE AGEN, SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE, membres présents et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur David PIQUER, représentant de la société @COM.PEYRAT est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'Assemblée des membres présents ou représentés est composée du quart au moins des membres existants au jour de la réunion.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis par le contrat constitutif, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Lionel MADELRIEUX, contrôleur de gestion, régulièrement convoqué, est présent.

Monsieur Nicolas MINER, contrôleur des comptes, régulièrement convoqué, est présent.

Le Président dépose sur son bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence de l'Assemblée à laquelle sont joints les pouvoirs des membres représentés,
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2023,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le rapport du contrôleur de gestion,
- le rapport du contrôleur des comptes,
- le texte des résolutions présentées à l'Assemblée.

Le Président déclare que tous les documents devant être communiqués aux membres leur ont été adressés et ont été tenus à leur disposition au siège dans les délais prévus.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée est appelée à délibérer.

Puis il donne lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la marche du groupement pendant l'exercice écoulé et sur sa dernière situation.

Ensuite, le contrôleur de gestion et le contrôleur des comptes donnent chacun lecture de leur rapport respectif.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

[...]

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, suite à la cooptation du Président du Conseil en date du 21 Octobre 2022, décide d'agréer :

- **La société @COM PLURIEL CONSEILS – STE D'EXPERTISE COMPTABLE**, société par actions simplifiée au capital de 2 117 440,00 euros dont le siège social est sis 102 bis rue de Miromesnil 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 399 896 356, représentée par la société TIMOTHY INVEST, elle-même représentée par Monsieur Pierre VEE, en qualité de nouveau membre, à compter du 1^{er} novembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, suite à la cooptation du Président du Conseil en date du 20 juin 2023, décide d'agréer :

- **La société @COM.BORDEAUX**, société par actions simplifiée au capital de 8 000,00 euros dont le siège social est sis 45 Avenue de Soulac 33320 LE TAILLAN MEDOC, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 488 603 069, représentée par la société MNH CONSEILS, elle-même représentée par Madame Hakima MARAICH, en qualité de nouveau membre, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et afin de procéder aux mises à jour auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, constate les modifications relatives aux membres, à savoir :

- Le changement de forme sociétaire de la société @COM.COFIREX (318 623 022 RCS BORDEAUX), qui est désormais société par actions simplifiée
- Le changement de forme sociétaire de la société @COM.PEYRAT (333 928 380 RCS LIBOURNE), qui est désormais société par actions simplifiée
- Le changement de forme sociétaire de la société @COM.GASCOGNE (752 389 460 RCS AUCH), qui est désormais société par actions simplifiée

- Le changement de forme sociétaire de la société @COM.GUYENNE ET GARONNE – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE (348 294 638 RCS AGEN), qui est désormais société par actions simplifiée
- Le changement de forme sociétaire de la société @COM EXPERTISE, AGEN – SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE (480 228 790 RCS AGEN), qui est désormais société par actions simplifiée
Son transfert du siège social du ZAC DE MALERE 47480 PONT DU CASSE au 1456 Avenue de Colmar 47000 AGEN

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal ou d'un extrait pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Le Président

La société @COM.COFIREX

Représentée par M. Damien GELINEAU

DocuSigned by:

2C5CAC739E83471...